

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2023



Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	21
Pouvoirs :	1
Ont voté :	
Pour	Prend acte
Contre	
Abstention	

L'an deux mille vingt-trois, le mardi dix-neuf décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal à Semoy, sous la présidence de M. Laurent BAUDE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14 décembre 2023

Présents :

Laurent BAUDE – Patricia BLANC – Jean-Louis FERRIER – Sana CHELDA-CHENET – Christophe SARRE – Chahrazede BENKOU NAVARRO – Hervé LETOURNEAU – Jean-Paul LEGAL (jusqu'à 21h45) – Philippe RINGUET – Elisabeth GUEYTE – Olivier MORAND – Nathalie RODRIGUES – Rabah LOUCIF – Francis RODRIGUES – Stéphanie DARDEAU – Linda LOISEL – Christelle LEGENDRE – Amandine LOUIS – Robert FENNINGER – Martine AIME – Anne-Sophie FABRE

Pouvoirs :

Hugo LEMAITRE a donné pouvoir à Laurent BAUDE

Jean-Paul LE GAL a donné pouvoir à Jean-Louis FERRIER (à partir de 21h45)

Absents excusés : Hugo LEMAITRE – Céline MARTIN

Secrétaire de séance : Linda LOISEL

77/23 – INSTALLATION D'UN(E) CONSEILLER(E) MUNICIPAL(E) SUITE A UNE DEMISSION

Monsieur le Maire rapporte que, suite à la démission de Mme. Stéphanie HOUDAS, il convient de procéder à l'installation d'un nouveau conseiller municipal. Il est donné lecture de l'article L.270 du Code électoral : « *Le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.* »

Le candidat appelé à remplacer Mme. Houdas est M. Sébastien Ducay-Ody. Celui-ci a fait part de sa décision de ne pas siéger au Conseil municipal. La candidate suivante appelée à remplacer la conseillère municipale est Mme. Céline MARTIN. Le nouveau tableau du Conseil municipal est ainsi modifié comme suit :

Laurent BAUDE
Patricia BLANC
Jean-Louis FERRIER
Christophe SARRE
Chahrazede BENKOU NAVARRO
Hervé LETOURNEAU
Jean-Paul LEGAL
Philippe RINGUET
Elisabeth GUEYTE
Olivier MORAND
Nathalie RODRIGUES
Rabah LOUCIF
Francis RODRIGUES
Stéphanie DARDEAU
Linda LOISEL
Christelle LEGENDRE
Amandine LOUIS
Sana CHENET-CHELDA
Hugo LEMAITRE
Robert FENNINGER
Martine AIME
Anne-Sophie FABRE
Céline MARTIN

Ceci étant exposé,

Le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** du nouveau tableau du Conseil municipal tel qu'exposé ci-dessus et dans l'annexe jointe à la présente délibération

Fait à Semoy, le 19 décembre 2023

Le président de séance,

Laurent BAUDE

Maire



La secrétaire de séance,

Linda LOISEL

Conseillère municipale



Transmission au contrôle de légalité le : 22 DEC. 2023

Publication numérique le : 03 JAN. 2024

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voies de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de réception par le représentant de l'État dans le département pour contrôle de légalité
- date de publication et/ou de notification



Communes de 1 000 habitants et plus

DÉPARTEMENT
LOIRET

ARRONDISSEMENT
ORLEANS

Effectif légal du conseil municipal
23

COMMUNE :

SEMOY

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	M.	BAUDE Laurent	20/05/1951	27/05/2020	854
Premier adjoint	Mme.	BLANC Patricia	26/06/1975	27/05/2020	854
Deuxième adjoint	M.	FERRIER Jean-Louis	07/03/1960	27/05/2020	854
Troisième adjoint	M.	SARRE Christophe	06/06/1968	27/05/2020	854
Quatrième adjoint	Mme.	BENKOU-NAVARRO Chahrazede	30/10/1974	27/05/2020	854
Cinquième adjoint	M.	LETOURNEAU Hervé	26/12/1973	27/05/2020	854
Conseiller	M.	LEGAL Jean-Paul	30/06/1955	15/03/2020	854
Conseiller	M.	RINGUET Philippe	17/09/1960	15/03/2020	854
Conseiller	Mme.	GUEYTE Elisabeth	28/04/1961	15/03/2020	854
Conseiller	M.	MORAND Olivier	27/10/1962	15/03/2020	854
Conseiller	Mme.	RODRIGUES Nathalie	07/04/1967	15/03/2020	854
Conseiller	M.	LOUCIF Rabah	13/06/1967	15/03/2020	854
Conseiller	M.	RODRIGUES Francis	18/02/1968	15/03/2020	854
Conseiller	Mme.	DARDEAU Stéphanie	03/02/1976	15/03/2020	854
Conseiller	Mme.	LOISEL Linda	21/06/1977	15/03/2020	854
Conseiller	Mme.	LEGENDRE Christelle	09/07/1980	15/03/2020	854
Conseiller	Mme.	LOUIS Amandine	11/11/1988	15/03/2020	854
Conseiller	Mme.	CHENET-CHELDA Sana	06/03/1990	27/05/2020	854
Conseiller	M.	LEMAITRE Hugo	09/04/2000	15/03/2020	854
Conseiller	M.	FENNINGER Robert	03/03/1951	15/03/2020	455
Conseiller	Mme.	AIME Martine	20/10/1959	15/03/2020	455
Conseiller	Mme.	FABRE Anne-Sophie	10/01/1980	15/03/2020	455
Conseiller	Mme.	Céline MARTIN	08/04/1982	15/03/2020	455

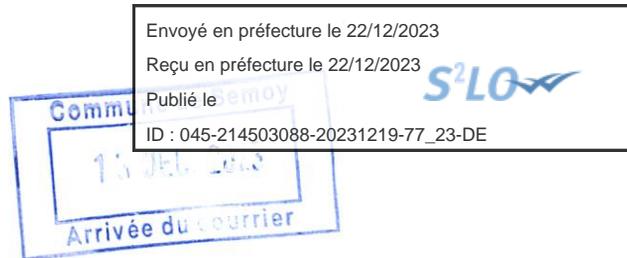
Cachet de la mairie :



Certifié par le maire,
A Semoy, le 19/12/2023

¹ Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.

Sébastien DUCAY-ODY
110 rue de la Bergère
45400 SEMOY
06-26-92-31-30



Monsieur le Maire de Semoy

Semoy, le 5 décembre 2023

Objet : Entrée au conseil municipal

Monsieur,

Suite à votre courrier du 21 novembre dernier m'invitant à participer au conseil municipal du 19 décembre 2023, je vous informe de mon souhait de ne pas intégrer le conseil municipal de Semoy.

Mon engagement associatif sur la commune ne me permettrait pas d'assumer une charge d' élu municipal.

Veillez recevoir mes sincères salutations.

Sébastien DUCAY-ODY